

# Observatoire de la famille



*Service d'études des UDAF et URAF de Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.*

## 1. La démarche : observer les familles pour mieux les représenter

Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles, les Unions des Associations Familiales (UNAF, URAF et UDAF) ont pour mission de représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux des familles devant les pouvoirs publics.

En Franche-Comté, elles apportent leur expertise dans près de 400 instances instaurées par l'Etat, la Région, les Départements, les Communes...

Pour étayer leurs positions, les UDAF du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ainsi que l'URAF de Franche-Comté s'appuient sur :

- des données qualitatives qu'elles recueillent au sein de leur réseau associatif et de leurs services,
- des données quantitatives disponibles ou qu'elles collectent par le biais d'enquêtes spécifiques.

Démarche originale (il n'existe pas de méthode semblable en Franche-Comté) et complémentaire aux travaux d'observations engagés sur le

territoire, l'Observatoire de la famille permet à l'Institution familiale et aux pouvoirs publics de prendre en compte des besoins et attentes qu'ils n'ont pas pu mesurer par ailleurs, de justifier ou de réajuster des choix après avoir quantifié les phénomènes.

## 2. Le fonctionnement

Depuis 2005, les UDAF et l'URAF de Franche-Comté mutualisent leurs moyens pour mener des enquêtes quantitatives auprès de la population. Une chargée de mission anime et coordonne les travaux engagés.

Chaque année, après avoir consulté leurs réseaux, leurs partenaires, elles arrêtent une problématique à partir des besoins observés à toutes les échelles géographiques de la région. Selon les sujets, les caractéristiques locales, elles s'attachent du concours technique et financiers d'acteurs tels que les Conseils généraux, CAF, MSA, ADEME...

## 3. La méthodologie d'enquête

### 3.1 Construction des trames d'enquête

Les trames d'enquêtes sont le fruit d'un travail collégial coordonné par la chargée de mission. Y participent les UDAF et les acteurs locaux qui agissent au quotidien auprès des familles sur les problématiques retenues (Conseil Régional, Généraux, CAF, MSA, ADEME, DRAAF, DREAL,...).

### 3.2. Construction des échantillons.

Les taux de retour étant souvent compris entre 12 et 20%, les enquêtes sont généralement envoyées à 5000 ménages par département. La construction départementale des échantillons permet de fournir des données statistiques fiables à deux échelles géographiques : la région et les départements. Les échantillons départementaux sont traités indépendamment les uns des autres.



Pour obtenir des données régionales, un nouvel échantillon est construit à partir des bases de données départementales en tenant compte de la répartition géographique de la population franc-comtoise. A ce niveau, 1000 individus sont automatiquement choisis de manière aléatoire dans les bases informatiques.

S'adressant la plupart du temps à l'ensemble de la population, les ménages interrogés sont généralement choisis de manière aléatoire dans les fichiers MédiaPost. Néanmoins, sur des problématiques spécifiques telles que la pauvreté, la monoparentalité, le désir d'enfants les fichiers allocataires CAF sont privilégiés. Des accords sont signés pour les utiliser.

Les échantillons sont construits sur la base des réponses obtenues, un redressement statistique est effectué, si cela s'avère nécessaire.

#### 4. Utilisation des résultats

Les rapports d'études sont transmis à l'ensemble des représentants familiaux, des partenaires, des acteurs locaux et font l'objet de communication à destination du grand public.

Le ressenti des ménages ou encore leur manière de vivre sont des informations que nous n'avons pas toujours au plan régional ou départemental. Aussi, il n'est pas rare que les acteurs locaux utilisent les travaux de l'observatoire de la famille.

Par exemple :

- Le Conseil de surveillance de l'ARS a utilisé les résultats de notre enquête sur la santé pour travailler sur le plan stratégique régional de santé.

- L'enquête sur les économies d'énergies au sein des bâtiments a été transmise au Ministère de l'écologie. Mme Létard alors secrétaire d'Etat a utilisé ces travaux pour lancer le développement des espaces info énergies.

- Les résultats de l'enquête sur les transports ont servi aux travaux du Conseil Economique Social et Environnemental de Franche-Comté sur l'offre de transports publics.

- Les travaux menés auprès des adolescents sur leurs valeurs et besoins avec le concours du Rectorat, de l'enseignement catholique et des Maisons Familiales Rurales ont d'une part, servi de diagnostic social à l'Education Nationale d'autre part, de support pour mener une journée d'échanges en vis-à-vis adolescents/adultes.

- Les travaux sur la pauvreté ont servi de base de travail à la conférence départementale de la famille de Haute-Saône en 2007 et de support à la rédaction d'un article de recherches dans la revue « Recherches familiales » de l'UNAF ....

#### 5. Les thèmes traités

- La vie des familles monoparentales (2005),
- La prise d'autonomie des jeunes (2006),
- L'impact du téléphone mobile et d'internet dans les relations au sein de la famille (2007)
- Les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat (2008),
- La santé et l'utilisation du système de soins (2009),
- Les transports, les déplacements, la mobilité des familles et les économies d'énergies (2010),
- Les valeurs et besoins des adolescents (2011),
- Le désir d'enfant (2012),
- Les pratiques alimentaires des ménages (2013),
- Solidarités familiales, solidarités publiques, quelles complémentarités (2014).

#### 6. Le réseau des Observatoires de la famille

A l'initiative de l'UNAF, nombreuses sont les UDAF ou URAF à avoir mis en place un tel outil. Mais les modes de fonctionnement sont très variables.

L'UNAF apporte un appui technique par l'animation du réseau. Elle a d'ailleurs signé un accord avec la CNAF pour l'utilisation des fichiers allocataires.

Contact : Sandrine EME  
UDAF/URAF - 12 rue de la Famille – 03.81.47.85.06

